



Panneaux photovoltaïques

Par **sartheambrois**, le **06/06/2016** à **15:49**

bonjour,

Notre fils a fait installé des panneaux photovoltaïques fin 2011 par la sté NEDFS-AUBERVILLIERS qui a été mise en liquidation judiciaire en 2014 - il avait fait des courriers et appeler plusieurs fois sans succès pour dénoncer la production de ses panneaux - le commercial avait dit que cela s'autofinçait - ce n'est pas le cas. Il a réclamé plusieurs fois la vérification des panneaux pour savoir s'ils étaient tous bien montés, car se sont des ouvriers étrangers qui les ont montés et ils n'étaient toujours bien soigneux mais personnes n'a bougé - en début d'année mon fils a appelé sa protection juridique qui a regardé le site de la société sur internet et nous a annoncé que la société avait été mise en liquidation et que la date de dépôt des dossiers était close et que l'on devait maintenant soit porté plainte chose que j'ai fait après du parquet de bobigny ou faire reconnaître que les panneaux étaient défectueux - je ne trouve pas d'expert pour les contrôler - pouvez-vous me conseiller ou me donner la marche à suivre - merci de votre réponse